

Du 10 au 12 mai

Un salon de la forêt amélioré et varié

par Jean L. Pedneault

Pour une deuxième année consécutive, aura lieu, au Centre des congrès d'Edmundston, le Salon de la forêt, dans les cadres de la Semaine nationale de l'arbre et de la forêt, du 6 au 12 mai. L'événement prendra place du jeudi 10 mai au samedi

12 mai inclusivement.

En conférence de presse, en l'École des sciences forestières de l'Université de Moncton, les organisateurs livrent le thème: «Notre forêt: une ressource multiple». Mlle Vicky Oakes, fille de M. et Mme Jacques Oakes de Saint-François, est la gagnante du

concours d'affiches. Elle étudie en neuvième année à l'école Ernest-Lang. Elle se mérite 100 \$. La graphiste Maryse Godin a expliqué le concept de l'affiche.

SENSIBILISER LA POPULATION

Le Salon de la forêt en est un non-commercial. La population y est admise gratuitement. Cette année, il y a 28 exposants.

Les organisateurs affirment vouloir sensibiliser toute la population au fait que la forêt qui nous entoure, c'est beaucoup plus que seulement du bois. Cette forêt en est une récréative et comporte un ensemble de ressources (air, bois, eau, faune, flore, etc.) intimement liées les unes aux autres, dans un équilibre fragile et complexe.

Les principaux objectifs visés par le Salon, en plus de sensibiliser la population, sont de donner l'occasion aux gens de rencontrer les organismes, associations, industries et ministères impliqués dans le domaine forestier. Aussi, permettre aux diffé-



Voici le comité organisateur du deuxième Salon de la forêt, qui aura lieu à Edmundston, Centre des congrès, du 10 au 12 mai inclusivement. De gauche à droite: M. Roger Aubut, coordonnateur des Ressources naturelles et Énergie; Mme Lise Caron, de l'École des sciences forestières de l'Université de Moncton (Centre universitaire Saint-Louis-Maillet); MM. Aurélien Cyr, de l'Association des acériculteurs du Nord-Ouest; Réjean Talbot, Forêts Canada; Claude Lord, PELE; Mme Jacqueline Lavoie et M. Roger Boutot des Ressources naturelles et Énergie; MM. Bruce Parkin, Fra-

ser Inc.; Régis Dagle, Tourisme, Loisirs et Patrimoine, et Gaston Coulombe, de Raoul Couturier Lumber (Guérette). Absent lors de la photo: M. Jean-Marie Ouellet, de Raoul Couturier Lumber (Guérette). Les commanditaires du Salon sont l'Association forestière canadienne, l'Association protectrice chasse et pêche du comté de Madawaska, Fraser Inc., Gilles Bégin Lumber limitée, le ministère des Ressources naturelles et Énergie.

(Photo Le Madawaska Jean L. Pedneault)

rents exposants de faire connaître les produits et services qu'ils ont à offrir et leur façon d'utiliser la forêt.

DU NOUVEAU

Plusieurs nouveautés, cette année, dont des conférences portant sur les différentes utilisations de la forêt. Les

deux conférenciers sont M. Daniel Beaudette, biologiste de l'habitat faunique du bureau du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, et M. Jocelyn Guimont, consultant en plein air, de Rivière-du-Loup.

Les exposants sont aussi plus

nombreux. Des visites organisées du Salon sont prévues pour les élèves de la cinquième année des districts scolaires 33 et 54. Le concours d'affiches a eu lieu aux niveaux sept, huit et neuf.

Un autre texte sur les exposants et la programmation.

Horaire du Salon de la forêt

par Jean L. Pedneault

Les trois journées du Salon de la forêt 1990 seront très intensives. L'entrée est gratuite et des prix de présence seront attribués, les 10, 11 et 12 mai. Il y a 28 exposants.

OUVERTURE JEUDI

L'ouverture officielle du Salon aura lieu jeudi soir, le 10 mai, à 19 heures, en présence du ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie, M. Maurice Green. Le ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, M. Roland Beaulieu, le président du



LE CONSEIL SCOLAIRE - DISTRICT NO 33 - EDMUNDSTON, N.-B.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SERVICE DE REPAS CHAUDS

Le Conseil scolaire district 33 recevra des soumissions scellées jusqu'à 14h00, le vendredi 4 mai 1990, pour le service de repas chauds à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Les personnes intéressées devront se présenter au bureau du Conseil scolaire, Annexe Conway, afin d'obtenir les renseignements nécessaires.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Adresser vos soumissions au soussigné à:

M. Luc Lajoie
Administrateur
Conseil scolaire district 33
C.P. 130
Edmundston, N.-B.
E3V 3K8

(18-25)



COMMIS

Libre-service (cash and carry)

Steinberg Québec Division ALIGRO, grossiste en alimentation, est à la recherche d'une personne pouvant combler le poste de commis pour notre libre-service d'Edmundston.

Responsabilités principales:

- Servir la clientèle
- Recevoir la marchandise
- Placer en tablette
- Autres tâches connexes

Exigences:

- 1 an d'expérience en alimentation et une 12e année de scolarité, ou toute autre combinaison d'expérience et de scolarité jugée équivalente.
- Être disponible pour travailler 35 heures et plus.

Condition:

Le salaire sera établi en fonction de la compétence du(de la) candidat(e) retenu(e).

Si le poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 25 avril 1990 à

Libre-Service Aligro
810, chemin Canada
Edmundston, N.-B. E3V 3W4
a/s M. Stéphane Truchon, gérant

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES APPEL D'OFFRES

Le ministère de l'Approvisionnement et des Services recevra des soumissions cachetées jusqu'à 15h30, le 9 mai 1990, pièce 205, deuxième étage, aile nord, Place Marysville, Fredericton (N.-B.), pour les projets suivants:

RÉSEAU AVERTISSEUR D'INCENDIE
ÉCOLE FERNANDE BÉDARD
DISTRICT SCOLAIRE 32
SAINT-LÉONARD (N.-B.)

Les entrepreneurs généraux doivent se procurer les plans et devis, les documents de soumission ou tout autre renseignement à la Direction centrale des appels d'offres, groupe des Services, ministère de l'Approvisionnement et des Services, pièce 205, deuxième étage, aile nord, Place Marysville, Fredericton (Nouveau-Brunswick) moyennant un dépôt de 50\$ (Tél.: 453-2706).

Les documents de soumission ont été envoyés aux bureaux de l'Association de la construction à Fredericton, à Saint John, à Moncton, à Edmundston et au 615, rue Main à Bathurst.

Une garantie de soumission ou un chèque visé d'un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission doit accompagner les soumissions des entrepreneurs généraux.

Les prescriptions de la Loi sur les contrats de construction de la Couronne s'appliquent au présent appel d'offres.

La plus basse ou la plus haute, ni l'une des soumissions ne sera forcément acceptée.

LE MINISTRE DE L'APPROVISIONNEMENT
ET DES SERVICES
BRUCE A. SMITH
LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION
SHIRLEY DYSART
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK